



AVIS DE COURSE

Critérium de bassin Voile en Pays de Brest
Dimanche 14 Avril 2019
L'Aber-Wrac'h
Centre de Voile de Landéda
5B

La mention « [DP] » dans une règle de l'avis de course (AC) signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*
- 1.2 les règlements fédéraux.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 La régata est ouverte à :

- 3.1.1 - tous les bateaux BIC 293D, Raceboard, Optimist coque polyéthylène, Open Bic Mylar.
- 3.1.2 - tous les bateaux en intersérie : catamarans et dériveurs possédant un rating.

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- le certificat de jauge ou de conformité

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

Classe	Montant
solitaire	10€
double	20€
double + location	25€

5. PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription :

14/04/2019 de 09h30 à 11h00

5.3 Jour de course

Date	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
14/04/2019	12h00	Toutes

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

6. INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

Les IC seront

- *affichées selon la Prescription Fédérale*

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront de type construits.

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE (voir carte)

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour toutes les classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 à 5 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme recommandé par le règlement sportif de Voile en Pays de Brest.

12. DECISION DE COURIR

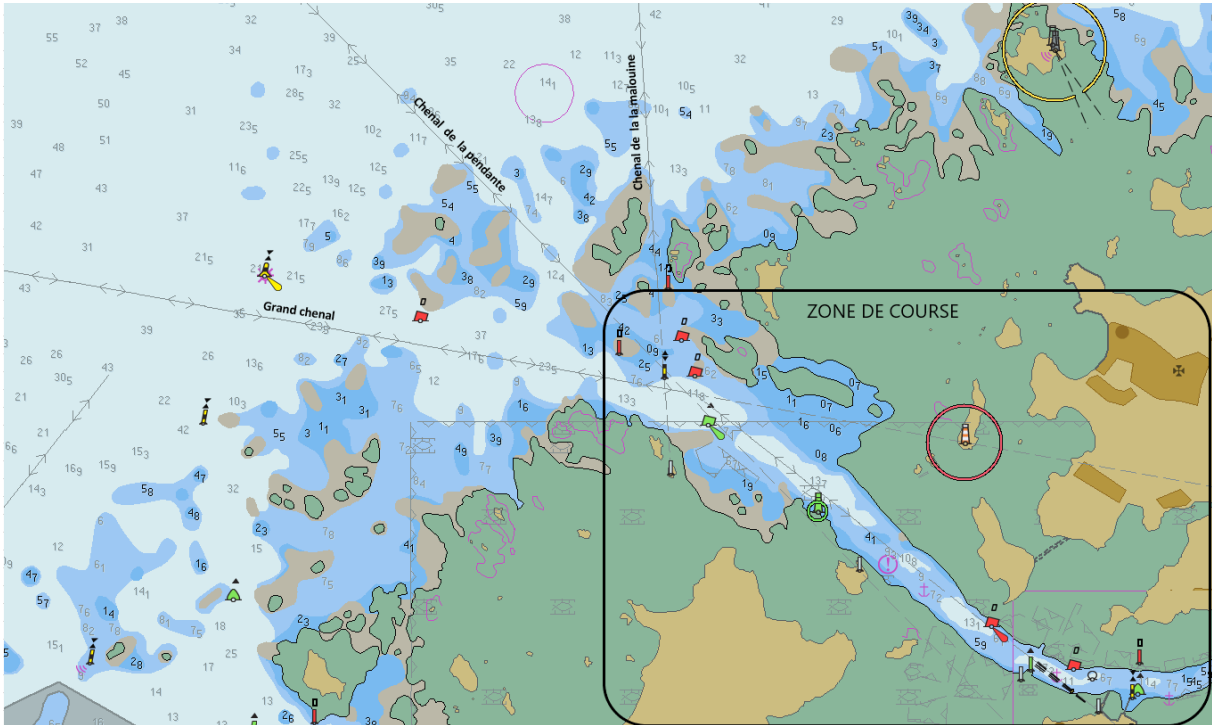
La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter :

Centre de Voile de Landéda – 4 le port – 29870 LANDEDA
02 98 04 90 64 – cvlaberwrach@gmail.com

ANNEXE ZONE DE COURSE



DIMANCHE 14 AVRIL 2019

BM – 7H43 – coef 44
PM – 13H58 – coef 46

Infos mise à l'eau zodiacs : Utilisation de la cale Est.

